

## Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin  
06 11 69 16 06  
E mail : [nathalie.delphin@sfcd.fr](mailto:nathalie.delphin@sfcd.fr)  
Site Internet : [www.sfcd.fr](http://www.sfcd.fr)

### **L'Avantage Supplémentaire Maternité : les professionnelles "dindons de la farce" d'un miroir aux alouettes !**

Les informations qui s'échappent des négociations conventionnelles en cours font apparaître le projet d'étendre au dentaire l'Avantage Supplémentaire Maternité. Cette mesure a été intégrée à la dernière convention négociée entre les médecins et l'UNCAM. Pour mémoire cet avantage représente au maximum, sous condition et dans le meilleur des cas, 3100 euro par mois pendant 3 mois, en échange d'une limitation d'honoraires et d'une installation dans les zones sous-dotées, conditions qui n'ont rien à voir avec la maternité !

Le SFCD s'étonne que les responsables syndicaux négociateurs puissent proposer et accepter les termes de ce marché de dupes, où l'on s'appuie sur la maternité pour orienter le mode d'exercice, où l'on reprend d'une main ce que l'on donne de l'autre (ce sont les limitations d'honoraires qui financent l'avantage supplémentaire) et où la pérennité n'est pas garantie, puisque l'ASM est le fruit d'une négociation conventionnelle qui peut disparaître à la négociation suivante.

Le SFCD considère que ces mesures doivent être débattues publiquement dans le cadre de la réflexion sur le congé maternité unique souhaité par la Ministre Marlène SCHIAPPA.

Le SFCD propose des mesures en réponse aux attentes des jeunes consœurs :

- La création d'un remplacement spécifique maternité ;
- la garantie par la Loi d'une « période franche » pendant laquelle les cabinets seraient exonérés de charges ou celles-ci reportées.

La maternité est un droit des femmes, pas une modalité d'organisation et du financement du système de santé.

#### **A PROPOS DU SFCD**

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber Tardot.